

# DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six mai, à dix heures et demie, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session publique, par visioconférence diffusée en direct sur la chaîne You Tube de la Commune de BLAIN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCATION** : 19 Mai 2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE** : 28 – **PRÉSENTS** : 21 – **REPRÉSENTÉS** : 7

**PRÉSENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mme AUBRY Sylvie, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PELÉ Martin, Mme PELÉ Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSÉS** : MM. CODET Stéphane (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mmes COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*) et MM. PAITIER Christophe (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*) et RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

**SECRÉTAIRES DE SÉANCE** : MM. RICARD Jean-François et FLIPPOT Jacky

**OBJET** : *Cession de la parcelle AW0542 située Rue des Droits de l'Homme*

N° 2020 / 05 / 14

*Considérant l'intérêt de la [REDACTED] représentée par le [REDACTED] [REDACTED] d'acquérir la parcelle cadastrée section AW numéro 542, située rue des Droits de l'Homme, d'une superficie de 34 m<sup>2</sup> au prix de 30€ le mètre carré soit 1020€ net vendeur ;*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L 2241-1 et L 2122-21 ;*

*Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques notamment son article L 3211-14 (cessions) ;*

*Vu l'estimation du Domaine en date du 09/03/2020 ;*

*Vu l'accord de la [REDACTED] représentée par le [REDACTED] [REDACTED] en date du 27/04/2020 ;*

*Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;*

.../...

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,*

*DÉCIDE de céder le bien communal non bâti cadastré section AW numéro 542, situé rue des Droits de l'Homme, moyennant la somme de 1020 € net vendeur,*

*DÉCIDE que le compromis de vente et l'acte de vente de cette opération seront dressés en l'étude de Maître RUAUD Damien, notaire à BLAIN,*

*PRÉCISE que l'ensemble des frais (bornage, arpentage, droits, honoraires, ...) occasionnées par cette opération sera aux dépens de l'acquéreur,*

*AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié d'acquisition et tous documents relatifs à ce dossier.*

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 28 Mai 2020,  
Le Maire,

